

Ecole fondamentale Saint-Joseph

Chaussée de Lille 32
7500 TOURNAI



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

L'École fondamentale Saint-Joseph est une école catholique d'enseignement maternel et primaire ordinaire. Elle est organisée par l'A.S.B.L. « Centre scolaire fondamental Saint-Joseph à Tournai » qui en est le Pouvoir Organisateur.

Celle-ci a adopté le Projet éducatif et pédagogique proposé par le Secrétariat général de l'Enseignement Catholique.

1. La tâche d'éducation

L'école chrétienne, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative :

- Celle d'éduquer en enseignant ;
- Celle de faire œuvre d'évangile en éduquant.

Ses objectifs éducatifs peuvent s'exprimer de la manière suivante :

- L'école doit promouvoir la **confiance en soi** et le **développement de la personne** de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions ;
- Elle doit donner à tous des **chances égales d'émancipation sociale** et **d'insertion** dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de **savoirs** et de **compétences** ;

- Elle doit assurer l'apprentissage d'une **citoyenneté responsable**.

Elle poursuit ces objectifs à la lumière de l'Évangile et des valeurs humaines. Dans le respect de la liberté de conscience, elle ouvre l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et à Dieu, que Jésus nous a fait connaître.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement comme suit :

- Éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité (corporelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles) ;
- Mettre chacun en rapport avec les œuvres de la culture (artistiques, littéraires, scientifiques et techniques) ;
- Accueillir l'enfant tel qu'il est ;
- Accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin ;
- Aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté ;
- Les aider à devenir des acteurs responsables, efficaces et créatifs.

Ils se poursuivront :

- Dans l'activité même d'enseigner ;
- Dans la façon de vivre les relations entre personnes ;
- Dans les lieux et les moments de ressourcement, de prière, de célébration et de partage ;
- En accueillant tous ceux qui se présentent à l'école ;
- En développant au sein de l'école des pratiques démocratiques ;
- En offrant à chacun la liberté de construire sa propre identité.

2. La tâche de formation

Le projet pédagogique développe les grands principes d'action que l'école entend suivre pour se rapprocher des valeurs et des objectifs généraux décrits dans le projet éducatif.

Les principes et convictions que nous défendons vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Une telle pédagogie est :

- **Construite sur le sens**, c'est-à-dire :

- Centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'autoévalue ;
- Enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement ;
- Axée sur l'apprentissage de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques ;
- Orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle ;
- Ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences.

➤ **Centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire :**

- Fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie ;
- Appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées ;
- Soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale.

➤ **Respectueuse des différences, c'est-à-dire**

- Qu'elle reconnaisse l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes ;
- Qu'elle assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement ;
- Qu'elle varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives) ;
- Qu'elle accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun ;
- Qu'elle permette à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : motrices, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses.
- Qu'elle respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques ; offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus, celle de rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve.



Les **moyens** de cette pédagogie sont ceux que met en place une **équipe éducative** consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à **rompre** la **rigidité** de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

- Les enseignants, les directions et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement serein, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs ;
- Ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves de la langue française, orale et écrite ;
- Ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de Communication ;
- Ils favorisent la créativité ;
- Ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions ;
- Ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe ;
- Ils transforment la gestion du temps et de l'espace ;
- Ils décroissent les matières, notamment par une approche Interdisciplinaire ;
- Ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages ;
- Ils pratiquent l'évaluation sommative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus ;
- Ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école ;
- Ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue ;
- Ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés ;
- Ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion.

Les moyens cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs ; ils constituent un cadre de réflexion sur des préoccupations dont les enseignants conserveront le souci.

Le Conseil de Participation

*Le Conseil de Participation traduit progressivement en projets d'actions les principes éducatifs et les objectifs pédagogiques ci-dessus. Ces projets d'actions constituent le **projet d'établissement**.*

Le Conseil de Participation est composé de représentants du Pouvoir Organisateur, des enseignants, des parents, de délégués de l'environnement économique, social et culturel.

Ce conseil est notamment chargé de débattre du projet d'établissement, de l'amender et de le compléter, d'évaluer périodiquement sa mise en œuvre et de remettre un avis sur le rapport d'activités.

Il débat notamment de la sécurité (verrouillage de la grille d'entrée), de l'hygiène, des activités pédagogiques extérieures (natation, théâtre, classes vertes), des frais scolaires... Il collabore à l'organisation des fêtes, des travaux durant les vacances.

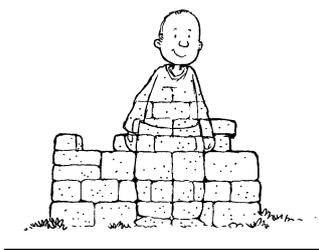
Tous les 2 ans, les parents élisent leurs représentants.

Les représentants actuels 2019 -2021 sont :

Madame Dominique Moreau maman de Violette (P2)
Monsieur Frédéric Bossu, papa de Jules (P1) et Elliott (M1)

Vous pouvez les contacter via l'adresse mail :

conseildeparticipation@efsjt.be ou via la boîte à suggestions située sur la cour.



L'Association de parents : « Les Amis de Jo »

L'Association de parents, constituée depuis septembre 2018, rassemble les parents autour de diverses festivités, actions et le soutien de divers projets afin de faire connaître l'école à l'extérieur de ses murs, de créer des liens entre tous les parents de l'école et de trouver les fonds pour financer certains projets et activités au profit des enfants avec l'aval du conseil de participation.

Elle organise notamment la Bourse aux jouets et matériel de puériculture 2 fois par an.

Elle est actuellement composée d'un comité d'environ 10 membres.

Chaque parent de l'école est membre de droit de l'Association de Parents.



Vous pouvez les contacter via l'adresse électronique : lesamisdejo.ap@gmail.com ou via la boîte aux lettres située sur la cour.